



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 06 mars 2026, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Finances: Compte financier unique 2025 de la station service de Bourth,
- Finances: Compte financier unique 2025 du Val d'Iton,
- Finances: Compte financier unique 2025 de la Commune de Bourth,
- Finances: Participation frais de fonctionnement au groupe scolaire,
- Finances: Participation frais de fonctionnement à la cantine et à la garderie,
- Finances/Associations: Subventions communales 2026 et modalités de versement,
- Finances: approbation du budget primitif 2026 de la station essence de Bourth,
- Finances: approbation du budget primitif 2026 du Val d'Iton,
- Finances: approbation du budget primitif 2026 Commune de Bourth,
- Finances: virements de crédits de chapitre à chapitre pour les budgets primitifs 2026 de la station essence de Bourth, du Val d'Iton et de la commune de Bourth,
- Finances/Sécurité: Contrat d'entretien de signalisation tricolores "Pont passy" et "Carrefour des 4 Cantons",
- Finances/sécurité: Audit installation feux tricolores "Pont Passy",
- Culture: bulletin municipal 2025: impression et distribution,
- Voirie: Travaux RD 55,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 27 février 2026

Le Maire

Alain ROQUEFORT